

Appassionato · Concours de piano

Dimanche 7 juin 2026 · Foyer culturel de Belcourt, Baie-Mahault, Guadeloupe

Fiche d'inscription

Remplir en lettres capitales · Un seul degré par candidat

IDENTITÉ DU CANDIDAT

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____ Pays _____

COORDONNÉES

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ E-mail _____

INSCRIPTION AU CONCOURS

Degré choisi _____

Joindre le règlement par chèque de **35 €** à l'ordre de :
Appassionato — 97 bis rue du Docteur Hélène, Belle-Plaine, 97190 Le Gosier
L'inscription n'est définitive qu'à réception de toutes les pièces.

ENGAGEMENT

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepte toutes les clauses.

Signature _____ Date _____

Règlement

PARTICIPATION

01. Le concours est ouvert à tous les musiciens sans limite d'âge.
02. Les candidats ne peuvent s'inscrire que dans un seul degré.
03. **Les droits d'inscription sont de 35 €. Ils ne seront remboursés en aucun cas.**

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

04. Le déroulement des épreuves est public et l'entrée réservée aux élèves et parents d'élèves.
05. Les reprises sont à l'appréciation des candidats.
06. Le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat en cours d'exécution.

JURY & RÉSULTATS

07. La voix du Président du jury est prépondérante et compte double en cas d'égalité. Les décisions du jury sont sans appel.
08. Tout membre du jury présentant un ou plusieurs élèves au Concours ne pourra participer au vote le ou les concernant.
09. Les résultats sont donnés à la fin du concours et publiés sur le site web de l'association.
10. Les diplômes et prix sont remis à la fin du concours.
11. Pour chaque degré, le Jury attribue un trophée au candidat ayant réalisé la meilleure prestation. En cas d'ex-æquo, deux trophées peuvent être attribués.

DROITS & OBLIGATIONS

12. En s'inscrivant, les candidats acceptent que l'association puisse utiliser leur image (photos, vidéos) dans le cadre de ce concours (site web, YouTube, etc.).
13. Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement et la présence du candidat au jour et à l'heure de sa convocation.